

AUG 20 1980



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE

UN/EA COLLECTION



Distr.
GENERALE
S/14135
28 août 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 28 AOUT 1980, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA COLOMBIE AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que, en application de la résolution 478 (1980) du Conseil de sécurité en date du 20 août 1980, la Colombie a décidé de retirer de la Ville sainte de Jérusalem le siège de sa représentation diplomatique auprès du Gouvernement israélien et de le transférer à Tel-Aviv.

Le Ministre colombien des affaires étrangères a notifié aujourd'hui même la décision susmentionnée à l'Ambassadeur d'Israël à Bogota.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) Indalecio LIEVANO